

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radioologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-701607

A 38508

Maladie

Dentaire

Optique

Matricule :

12392

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SI-DQUS ANAS

Date de naissance :

14/12/1985

Adresse :

52 Rue 11 EL MIZIER Agpt 3 CASA

Télé. :

0662771008

Total des frais engagés :

1,98,00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

INP : 091059759
35, Avenue 2 Mars Casablanca 20490
Dr. JALALE OUDGHIRI

Date de consultation :

23/07/2018

Nom et prénom du malade :

Si-DQUS ANAS

Age : 2

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Affection Padiglione

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at^{te} médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

Le : 03/11/18

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. JALALE OUDGHIRI

INP : 091059759
35, Avenue 2 Mars Casablanca 20490

7707 AON 80

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/10/2022	CS	au	250,00	INP : <i>Dr. JALAL EL HADJ SIRI</i> Dr. Jalal El Hadj SIRI Pédiatre Avenue 20 Mai Casablanca 20100 Téléphone : 0522 83 50 758

EXECUTION DES ORDONNANCES

PHARMACIE KHLIL
KHLIL Fatima
Docteur en Pharmacie
Derb El Mitter 2 Rue 11 N° 50
Tel: 0522 82 83 50 - CASABLANCA

Date 18/10/2022

Montant de la Facture 248,00



8 032578 479263

ZECLAR® 25 mg/mL
Boite d'un flacon de 100 mL
P.P.V: 98,90 DH



6 118001 18862
Maphar
Km 10, route côtière 111
QI-Zenata, Ain Sebaâ, Casablanca, Maroc

Lot: 210779
À consommer
avant le: 10/2024
PPV: 79,50 DH

IXOR® 10 mg 14 comprimés effervescents

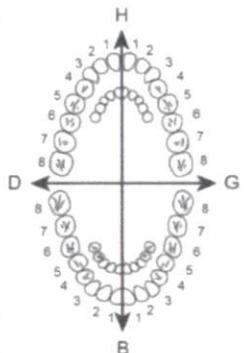
PPV 460H60
EXP 09/2023
LOT 16049 2

IXOR® 10mg
14 comprimés effervescents
6 118000 032762

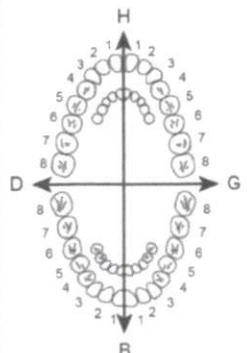
Nature	Date de	Nombre	Montant détaillé des Honoraires			
			AM	PC	IM	IV

VOLET ADHÉRENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT
MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

DOCTEUR JALAL EL OUDGHIRI

PEDIATRE

Pédiatrie Générale - Néonatalogie - Urgence

Endocrinologie Pédiatrique

Diplômé de la Faculté de Dijon

Ancien Médecin des hôpitaux de France



الدكتور جلال الودغيري

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

إنعاش الرضيع - المستعجلات

مختص في أمراض الغدد عند الطفل

خريج كلية الطب ديجون

طبيب سابق بالمستشفيات الفرنسية

18/10/2022

SIDQUI KAMELIA

Age: 2 ans 8 mois 5 jours

Poids: 13,00 Kg

98,90

- Zeclar 25 mg/ml - granulé pour suspension buvable

une dose 13 matin et soir, pendant 7 jours

23,00

- Effipred 5 mg - comprimé effervescant

2 comprimé une fois par pd 05 jours

46,60

- Ixor 10 mg - comprimé effervescant

1 cp le soir pd 2 semaines

79,50

- Apixol - solution buvable

1 cuillères à café trois fois par jour pd 7 jours

248,00

PHARMACIE KHLIL

KHLIL Fatima

Docteur en Pharmacie

Derb El Mitter 2 Rue 11 N° 51

Tél: 0522 82 83 50 CASABLANCA

Dr. Jalal El OUDGHIRI
35 Avenue 2 Mars
Casablanca

PHARMACIE KHLIL

KHLIL Fatima

Docteur en Pharmacie

Derb El Mitter 2 Rue 11 N° 50

Tél: 0522 82 83 50 CASABLANCA